

Les nouvelles de la Société de législation comparée

Madame, Monsieur, cher membre de la Société de législation comparée,

Toute l'équipe de la SLC est heureuse de vous adresser, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, ses vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Nous tenons également à vous remercier pour votre présence aux côtés de notre institution, qui, grâce à la fidélité et au soutien de chacun d'entre vous, a pu continuer, au cours de l'année écoulée, d'être portée par le dynamisme qui l'anime depuis longtemps déjà.

Ce dynamisme, c'est d'abord celui des sections qui sont les piliers de l'activité de notre Société et dont le rôle est désormais souligné dans les nouveaux statuts de la Société. L'ensemble des activités qu'elles ont organisées figure de manière plus précise dans cette lettre, mais à tout le moins peut-on mentionner le grand colloque organisé par la section « Droit des affaires », intitulé *Politique de concurrence et innovation à l'ère du numérique*, comme les deux conférences du nouveau cycle « Entreprise et numérique » qui permet d'associer à la Société de grands acteurs de l'économie numérique. L'organisation régulière, par la section « Russie et pays d'Europe de l'Est » de conférences au cours de chacune desquelles un invité s'exprime sur un sujet en relation avec l'actualité juridique doit également être soulignée, comme la conférence organisée par la section « Droit public financier », en partenariat avec la Société française de finances publiques, donnée par le directeur général du Tribunal de Contas du Portugal. La section « Droit de l'action publique » a, pour sa part, entrepris un nouveau cycle de travail, consacré au thème de la lutte contre le terrorisme et de la protection des droits fondamentaux, après le succès de la matinée d'étude qu'elle a organisée sur le thème de la responsabilité de la puissance publique. Deux nouvelles sections ont en outre été créées : la section « Iran et pays musulmans d'Asie » et la section « Droit maritime », qui débuteront leurs activités au cours de l'année 2017. Nous remercions tous deux très chaleureusement les présidents de toutes ces sections, ainsi que leurs membres pour la contribution active qu'ils apportent à la vie de notre Société.

Plusieurs grands colloques ou conférences ont été des temps forts de l'année écoulée : celui organisé à la Cour de cassation sur le thème du droit étranger à l'épreuve des contrôles de constitutionnalité et de conventionnalité organisé en partenariat avec le Centre de recherches juridiques sur l'efficacité des droits continentaux (Cejesco) de l'Université Reims Champagne-Ardenne et le Centre de droit privé fondamental (Cdpf) de l'Université de Strasbourg, dont la qualité scientifique a été saluée par l'ensemble des - nombreux - participants, mais aussi la demi-journée d'étude sur le thème de la simplification du droit, organisée au Sénat en partenariat avec le Conseil d'État et le Sénat, ou encore le colloque annuel de l'Association des juristes franco-britanniques, organisé en partenariat avec la section « Droit pénal » de la SLC sur le thème *Crime et châtiment - La procédure pénale comparée en France et au Royaume-Uni*. La conférence qui a réuni Lord Jonathan Mance et Emmanuel Gaillard sur l'ordre juridique arbitral a déjà reçu un écho international. Ces colloques et ces conférences sont l'occasion pour nous de remercier l'ensemble des institutions, juridictions, Universités, Barreaux, professions du droit et entreprises avec lesquelles la Société est associée, qui la soutiennent et sans lesquelles elle ne pourrait mener son action.

Sommaire	Les publications en 2016.....	4
Vœux 2017	À paraître en 2017	6
La vie des sections.....	La SLC en images.....	7
Quelques dates pour 2017	Vos interlocuteurs.....	8



SLC

Plusieurs cycles de conférences, organisés en partenariat avec des institutions prestigieuses, se sont également poursuivis au cours de l'année 2016. Le cycle des Mardis de l'Hôtel de Beauvais, organisé en partenariat avec la Cour administrative d'appel de Paris, l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, la Gazette du Palais et le cabinet Abergel et Associés en fait partie, comme le cycle de conférences « Droit comparé et territorialité du droit », doit également être mentionné. Organisé par le Conseil d'État, en partenariat avec la SLC et l'Institut français des sciences administratives, il s'est achevé en 2016. Plusieurs Ateliers de droit comparé, organisés conjointement avec le Centre de droit comparé de l'Université de Paris II se sont également tenus. Ils permettent à des professeurs étrangers de présenter de manière simple et vivante les travaux qu'ils mènent et d'en discuter, en particulier avec les doctorants. Outre l'accueil d'une délégation de la China Law Society, plusieurs journées juridiques bilatérales peuvent également être évoquées, qui ont été l'occasion d'approfondir nos échanges avec des institutions étrangères partenaires : les Journées juridiques franco-helléniques, qui ont repris au cours de l'année 2016 sur le thème de la responsabilité pour violation des droits fondamentaux, les Journées franco-allemandes organisées à Potsdam. La Société s'est en outre associée au séminaire de recherche organisé par l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et la National Law School of India University, sur les thèmes : *Constitution and Constitutional Rights, Justice and Cyberlaw*.

L'année 2016 a, enfin, été marquée par l'arrivée de plusieurs nouveaux membres et par un nombre de publications particulièrement important - à côté des quatre numéros annuels de la *Revue internationale de droit comparé*, 11 nouveaux ouvrages ont ainsi été publiés dont vous trouverez les titres dans cette lettre.

La SLC entame ainsi l'année 2017 avec ambition : la réforme des statuts, destinée à créer un cinquième poste de vice-président, destiné aux juristes d'entreprise pour qu'ils puissent participer pleinement à la gouvernance de la Société, a été adoptée par l'assemblée générale qui s'est tenue au mois de janvier. Un cycle de conférences sur l'application du droit étranger à la Cour de cassation, la poursuite du cycle « Entreprise et Numérique » et de celui des Mardis de l'hôtel de Beauvais, une première conférence en droit maritime et sur le droit iranien, les Journées franco-brésiliennes de droit processuel, une matinée d'étude sur le thème du terrorisme et des droits fondamentaux, ainsi que le 5^{ème} *China-Europe Legal Forum* organisé à Paris avec la *China Law Society*, en partenariat avec UNIDROIT et le Barreau de Paris, sur les thèmes : Droit des contrats ; règlement des litiges et arbitrage ; fiscalité et investissements étrangers, ainsi que, bien sûr, de nombreux autres colloques, conférences, journées d'étude... figurent au programme de cette nouvelle année. N'hésitez pas, en outre, à nous soumettre les propositions, idées ou projets que vous auriez !

Nous tenons tous deux à remercier très chaleureusement l'ensemble du secrétariat de la SLC et, en particulier, Caroline Lafeuille, qui quitte la Société pour d'autres fonctions, au plus grand regret de tous, Emmanuelle Bouvier, Christine Zamora et Aliette Voinnesson, pour l'ensemble du travail admirable qu'elles ont réalisé. Le soutien fidèle et constant de chacun d'entre vous, comme de son conseil de direction, est également essentiel à la vie de la Société : merci !

Nous vous renouvelons, chère Madame, cher Monsieur, cher membre de la Société de législation comparée, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Dominique Hascher,
Conseiller à la Cour de cassation,
président de la Société de législation comparée



Timothée Paris,
Maître des requêtes au Conseil d'Etat,
secrétaire général de la Société de
législation comparée

LA VIE DES SECTIONS

Sections thématiques -

- ◆ La section « Droit de l'action publique » a organisé, le 8 juin 2016, à l'Université Paris II, une matinée d'études sur *La responsabilité de la puissance publique en droit comparé* rendant compte des travaux, dont les actes ont été publiés par la SLC en décembre 2016. Elle a par ailleurs commencé à travailler sur le thème *Terrorisme et droits fondamentaux*.
- ◆ La section « Droit public financier » a organisé, le 15 juin 2016, à la Cour des comptes, une conférence sur le thème *Le rôle accru joué par le Tribunal de Contes depuis 2009 en matière de contrôle des gestionnaires publics*.
- ◆ La section « Droit des affaires » a organisé le 9 décembre 2016, au Conseil d'État, son colloque annuel sur le thème *Politique de concurrence et innovation à l'ère du numérique*.
- ◆ Crédit de la section « Droit maritime »

Sections géographiques -

- ◆ La section « Russie et pays de l'Europe de l'Est hors UE » a organisé deux conférences, les 14 mars et 23 mai 2016, sur le thème *des procédures collectives et des procédures d'exécution opposant la Fédération de Russie aux anciens associés de la Société Yukos* et une conférence, le 26 septembre 2016, sur le thème *Les privatisations d'entreprises en Russie dans les années 1990*.
- ◆ La section « Pays de l'océan Indien » a poursuivi ses ateliers sur les thèmes suivants : *Les mineurs en situation difficile à Madagascar*, le 11 avril 2016 ; *La Laïcité à Maurice*, le 24 mai 2016 ; *L'autonomie des collectivités territoriales au Mozambique*, le 14 septembre 2016 et *Les aspects coutumiers de la classification des biens aux Comores*, le 9 novembre 2016.
- ◆ Crédit des sections « OHADA - Afrique » et « Iran et pays musulmans d'Asie »

QUELQUES DATES À RETENIR POUR 2017

- Cycle de conférences sur le thème *L'application du droit étranger* organisé par la Cour de cassation, en partenariat avec la SLC (7 conférences de février à novembre 2017)
- Poursuite du cycle de conférences *Entreprise et numérique* avec des débats sur *Les Véhicules connectés* et sur *La Blockchain*
- Premières Journées SLC/OHADA, organisées en partenariat avec le Secrétariat permanent de l'OHADA ; l'Université Abomay Calavi et l'École régionale supérieure de la magistrature (ERSUMA) sur le thème *Nouveaux projets d'actes uniformes OHADA : Regards comparatistes à la lumière de quelques récentes réformes en France* (avril 2017)
- Journées franco-brésiliennes de droit processuel, organisées par la section « Droit processuel comparé » en partenariat avec la Cour d'appel de Lyon sur le thème *Singularités brésiliennes à l'épreuve du système français de justice* (Lyon, les 11 et 12 mai 2017)
- Conférence organisée par la section « Droit maritime » sur le thème *L'occupation du domaine maritime en droit comparé - L'aménagement des ports* (mai-juin 2017)
- 5th China-Europe Legal Forum organisé avec la China Law Society, en partenariat avec UNIDROIT, sur les thèmes : *Droit des contrats, Règlement des litiges et arbitrage, Fiscalité et investissements* (Paris, les 21 et 22 septembre 2017)
- Matinée d'étude de la section « Droit de l'action publique » sur le thème *Terrorisme et droits fondamentaux* (octobre 2017)
- Lancement d'un cycle de conférences, organisé par la section « Iran et pays musulman d'Asie »

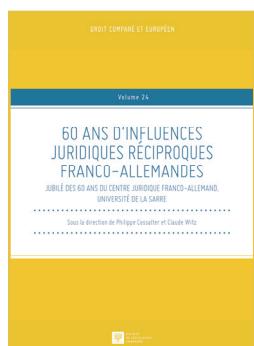
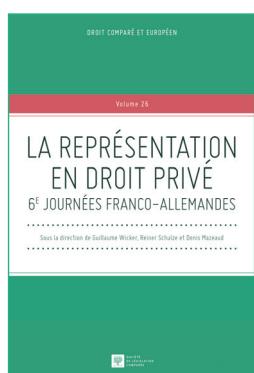
Vous recevrez par la lettre d'information électronique,
des informations plus précises sur chacune de ces manifestations.

LES PUBLICATIONS DE LA SLC EN 2016

Collection Colloques

Vol. 28 : ***Les libertés en France et au Royaume-Uni : État de droit, Rule of Law.*** À propos de l'anniversaire de la Grande Charte de 1215. Colloque en Hommage à Roger Errera Aristide Lévi (dir.) Juin 2016 - 140 p. - 34 € (e-livre 27 €)

Vol. 29 : ***Prospective de l'appel civil***
Frédérique Ferrand et Bruno Pireyre (dir.)
Oct. 2016 - 192 p. - 28 € (e-livre 22 €)



Collection Droit comparé et européen

Vol. 23 : ***Régimes matrimoniaux de participation aux acquêts et autres mécanismes participatifs entre époux en Europe***
Elena Lauroba, Maria Esperança Ginebra Molins (dir.), Jaume Tarabal Bosch (coord.)
Mars 2016 - 290 p. - 28 € (e-livre 22 €)

Vol. 24 : ***Soixante ans d'influences juridiques réciproques franco-allemandes***
Jubilé des 60 ans du Centre Juridique Franco-Allemand, Université de la Sarre
Philippe Cossalter et Claude Witz (dir.)
Nov. 2016 - 298 p. - 28 € (e-livre 22 €)

Vol. 25 : ***La responsabilité de la puissance publique en droit comparé***
Aurélien Antoine et Terry Olson (dir.)
Déc. 2016 - 552 p. - 39 € (e-livre 31 €)

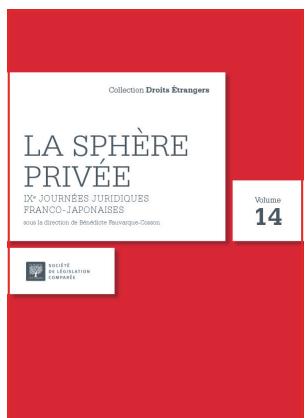
Vol. 26 : ***La représentation en droit privé***
6^{èmes} Journées franco-allemandes
Guillaume Wicker, Reiner Schulze, Denis Mazeaud (dir.)
Déc. 2016 - 238 p. - 25 € (e-livre 20 €)

LES PUBLICATIONS DE LA SLC EN 2016

Collection de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne

Vol. 39 : *Féminisme(s) et droit international, Études du réseau Olympe*

Emmanuelle Tourme Jouannet, Laurence Burgorgue-Larsen, Horatia Muir Watt, Helene Ruiz Fabri (dir.)
Mars 2016 - 498 p. - 46 € (e-livre 37 €)



Collection Droits étrangers

Vol. 13 : *Manuel de droit indien*

David Annoussamy avec le concours de Yamouna David
Mars 2016 - 312 p. - 32 € (e-livre 25 €)

Vol. 14 : *La sphère privée*

IX^e Journées juridiques franco-japonaises Bénédicte Fauvarque-Cosson (dir.)
Mars 2016 - 294 p. - 32 € (e-livre 25 €)

Collection Centre français de droit comparé

Vol. 19 : *Vers un nouveau cadre conceptuel pour la comptabilité internationale ?*

Coordonnateurs : François Pasqualini et Henri Olivier
Juin 2016 - 242 p. - 32 € (e-livre 25 €)

Vol. 20 : *La responsabilité sociétale des entreprises. Approche environnementale*

Coordonnateur : Béatrice Parance
Juillet 2016 - 206 p. - 28 € (e-livre 22 €)



À PARAÎTRE EN 2017

* *La nationalité française dans l'océan Indien*, Elise Ralser et Jonas Knetsch (dir.), coll. « Colloques », vol. 30, janvier 2017, 282 p., ISBN 978-2-36517-67-3, 29 €

La zone de l'océan Indien est une zone d'échange avec une histoire commune et un peuplement varié. Elle a été marquée par la colonisation, puis la décolonisation. La présence de la France, principalement dans l'archipel des Comores et à Madagascar, a laissé d'importantes traces et certaines questions liées à l'attribution ou à la perte de la nationalité française se sont posées et se posent encore aujourd'hui.

Les problèmes sociaux, économiques, sécuritaires et politiques qui en résultent sont fort complexes et nourrissent un important contentieux devant les juridictions tant judiciaires qu'administratives de La Réunion et de Mayotte, jusqu'à aller, parfois, devant le Conseil d'État ou la Cour de cassation. En outre, ces questions sont étroitement liées aux problèmes de circulation et de fraude à l'état civil auxquels sont confrontées les autorités étrangères et consulaires.

Cet ouvrage réunit les actes d'un colloque, organisé le 9 novembre 2015 à la cour d'appel de Saint-Denis de La Réunion, sur le thème de « *La nationalité française dans l'océan Indien* ».



* *Fonctions de la propriété et commun, Regards comparatistes*, Aurore Chaigneau (dir.), coll. « Droit comparé et européen », vol. 27, février 2017

* *L'état des droits : communications et tensions, Recueil de textes de Constance Grewe*, coll. « Droits étrangers », vol. 15, mars 2017

* *Le Code civil de Louisiane*, sous la direction de Olivier Moréteau, coll. « Droit comparé et européen », vol. 28, mars 2017

* *Le droit étranger face à la hiérarchie des normes. Le contrôle de constitutionnalité et de conventionnalité de la norme étrangère*, colloque du 23 septembre 2016, coll. « Colloques »

Le droit étranger est d'application accrue dans le règlement des litiges internationaux, tant devant le juge que devant l'arbitre. Parallèlement, l'impact des standards constitutionnels et conventionnels sur le droit privé est un phénomène largement répandu. La question du double contrôle du droit étranger par le for saisi se pose alors inévitablement. Il pourrait être mené aussi bien au regard de la hiérarchie des normes du système d'origine que de celle du for, voire de celle de l'État où la décision rendue a vocation à être exécutée. Le fonctionnement des mécanismes classiques du droit international privé et du droit de l'arbitrage est mis à l'épreuve, et ce tant au plan du droit applicable que pour la circulation internationale des décisions.

En raison de son caractère novateur, ce colloque a mis à jour les problématiques essentielles du sujet. Les communications ont montré les différentes approches que la question du double contrôle suscite au sein de l'espace européen (Allemagne, France, Italie et Suisse), nord-américain (États-Unis) ou encore latino-américain (Argentine, Brésil et Uruguay).

Les débats soulevés lors des tables rondes ont révélé non seulement les divergences d'appréciation, mais aussi certaines convergences méritant une vision d'ensemble du problème. Plus qu'une juxtaposition des systèmes, les débats ont été l'occasion d'explorer de nouvelles pistes de résolution. Certaines tendent à l'instauration d'une coopération internationale en la matière. À l'heure où l'adoption d'un instrument visant à renforcer la coopération judiciaire dans le domaine de l'information sur le droit applicable est évoquée au sein de l'Union européenne, cet ouvrage constitue le point de départ pour de nouvelles réflexions.

* *Responsabilité pour violation des droits fondamentaux, 8^{èmes} Journées juridiques franco-helléniques*

* *Mémoire et droit pénal en France et en Allemagne, 5^{èmes} rencontres du droit pénal franco-allemand*, responsable scientifique Xavier Pin

Toutes nos publications sont en vente à la SLC, sur notre site internet et en librairie (diffusion par Lextenso éditions). Nos ouvrages récents sont également en vente et immédiatement téléchargeables au format numérique (pdf), sur notre site internet www.legiscompare.fr dans la rubrique « Nos Publications ».

LA SLC EN IMAGES

8^{ème} Salon du livre juridique,

Conseil constitutionnel, 8 octobre 2016



© Le Club des juristes



© Conseil d'État/Direction de l'information et de la communication



© Conseil d'État/Direction de l'information et de la communication

Colloque « Politique de concurrence et innovation à l'ère du numérique »,
Conseil d'État, 9 décembre 2016



12^{èmes} Journées franco-allemandes
de droit comparé, Sécurité et liberté,
11-12 novembre 2016, Potsdam



8èmes Journées juridiques franco-helléniques, Responsabilité pour violation des droits fondamentaux, 10-11 octobre 2016, Thessalonique



Le droit étranger à l'épreuve des contrôles de constitutionnalité et de conventionnalité, Colloque du 23 septembre 2016, Cour de cassation



Vos interlocuteurs



Société de Législation Comparée
28 rue Saint-Guillaume
75007 PARIS

Tél : +33 (0)1 44 39 86 23
Fax : +33 (0)1 44 39 86 28
www.legiscompare.com

Secrétaire générale adjointe :

Caroline Lafeuille,
caroline.lafeuille@legiscompare.com - Tél : +33 (0)1 44 39 86 24

Publications et Revue Internationale de Droit Comparé :

Emmanuelle Bouvier,
emmanuelle.bouvier@legiscompare.com - Tél : +33 (0)1 44 39 86 21

Aliette Voinnesson,
voinnesson@legiscompare.com - Tél : +33 (0)1 44 39 86 29

Abonnements, achats, gestion des membres :

Christine Zamora,
christine.zamora@legiscompare.com - Tél : +33 (0)1 44 39 86 23